



COMMUNE DE BOULIEU-LES-ANNONAY

DEPARTEMENT DE L'ARDECHE

TABLEAU DES DELIBERATIONS

DU CONSEIL MUNICIPAL DU 18 SEPTEMBRE 2023

L'AN DEUX MILLE VINGT-TROIS ET LE DIX-HUIT SEPTEMBRE A 20H00, le Conseil Municipal de Boulieu-Lès-Annonay s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Damien BAYLE, Maire.

Date de la convocation du conseil municipal : 13/09/2023

Etaient présents : Agnès de RETZ, Mikaël DUBICKI, Christelle ETIENNE, Cécile GRANGER, David JURDIC, Viviane LASCOMBE, Jean-Marc LOTHEAL, Thierry MAISONNIAL, Laurence MOLARD, Eric MONTIBELLER, Marlène POULENARD, Christophe REY, Martine ROUMEZY, Olivier ROUSSAT, Benjamin SERVE, Cindy VIALETTE

Etaient absents : Rémi CACHAT, Pamela LUCA

Madame Laurence MOLARD est nommée secrétaire de séance.

Membres en exercice : 19

Présents : 17

Absents : 2

- dont représentés : 0

Votants : 17

Numéro	Objet	Vote
2023-060	SIGNATURE D'UNE CONVENTION DE MISE A DISPOSITION D'UNE PARCELLE DE TERRAIN FIGURANT AU CADASTRE SOUS LE NUMERO AH 150	Délibération adoptée à l'unanimité des membres présents et représentés
2023-061	ADHESION AU SERVICE DE MEDECINE PROFESSIONNELLE ET PREVENTIVE DU CENTRE DE GESTION DE LA FONCTION PUBLIQUE TERRITORIALE DE L'ARDECHE	Délibération adoptée à l'unanimité des membres présents et représentés
2023-062	ATTRIBUTION D'UNE SUBVENTION EXCEPTIONNELLE POUR LE DOJO KAIKIDO	Délibération adoptée à l'unanimité des membres présents et représentés
2023-063	ATTRIBUTION D'UNE SUBVENTION EXCEPTIONNELLE A L'ECOLE PUBLIQUE ST-EXUPERY POUR UNE SORTIE PEDAGOGIQUE	Délibération adoptée à l'unanimité des membres présents et représentés
2023-064	ATTRIBUTION D'UNE SUBVENTION EXCEPTIONNELLE A L'OGEC DE L'ECOLE NOTRE DAME DANS LE CADRE DE L'ACQUISITION DE MATERIEL NECESSAIRE A L'APPLICATION DU PLAN PARTICULIER DE MISE EN SURETE (PPMS)	Délibération adoptée à l'unanimité des membres présents et représentés
2023-065	SIGNATURE D'UNE CONVENTION « LIRE ET FAIRE LIRE » AVEC LA LIGUE DE L'ENSEIGNEMENT FEDERATION DES ŒUVRES LAIQUES DE L'ARDECHE	Délibération adoptée à l'unanimité des membres présents et représentés
2023-066	ECHANGE DE LA PARCELLE COMMUNALE PRIVEE AB211 ET DE LA PARCELLE AA91 APPARTENANT AUX CONSORTS CHAPUIS ROLAND AVEC VERSEMENT D'UNE SOULTE L'ARDECHE	Délibération adoptée à l'unanimité des membres présents et représentés

Affiché et mis en ligne le 20/09/2023

Le Maire, Damien BAYLE

La secrétaire de séance, Laurence MOLARD

